

Burundi/Elections : l'Église catholique dénonce « beaucoup d'irrégularités »

@rib News, 27/05/2020 - Source Agence Anadolu - L'Église catholique avait déployé 2716 observateurs dans des bureaux de vote, en l'absence de missions d'observation étrangères. Les Evêques catholiques du Burundi ont dénoncé, dans un communiqué conjoint remis mardi soir, de nombreuses irrégularités ayant marqué le triple scrutin du 20 mai 2020.

« Nous déplorons beaucoup d'irrégularités quant à la liberté et à la transparence du processus électoral ainsi que dans le traitement des candidats et des électeurs », ont-ils déclaré. Le jour du scrutin, l'Église catholique avait déployé 2716 observateurs dans 20% des bureaux de vote, en l'absence de missions d'observation étrangères. « Entre autres irrégularités nous déplorons la contrainte exercée sur certains mandataires à signer d'avance les procès-verbaux de dépouillement du contenu des urnes, le bourrage de certaines urnes, le vote à la place des défunts et des réfugiés, etc. » ont fait remarquer les Evêques catholiques du Burundi. « Face à toutes ces irrégularités et bien d'autres, nous nous demandons si elles ne portent pas préjudice au résultat », s'interrogent-ils. Toutefois, l'Église catholique burundaise déconseille tout recours à la violence. « Autant nous condamnons toutes les injustices, autant nous refusons tout recours à la violence », ont déclaré les prélats. « Au cas où certains se sentiraient lésés dans leurs droits, qu'ils recourent aux instances de justice habilitées pour qu'ils soient rétablis dans leurs droits ». Le Clergé catholique du Burundi est conduit par huit évêques répartis dans autant de provinces ecclésiastiques. L'Église catholique est considérée comme la principale autorité morale au Burundi, où près de 80% de la population est de la religion chrétienne. Le Burundi a organisé, le 20 mai, un triple scrutin (présidentielle, législatives et municipales). Le taux de participation était de 87,71%, selon la Ceni. Pour ce scrutin, le nombre d'inscrits au vote était de 5.113.418 et le nombre de votants était de 4.484.928. Le général Evariste Ndayishimiye, candidat du parti au pouvoir, CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie), a remporté la présidentielle avec un score de 68,72%. Son parti (au pouvoir) a également gagné les législatives avec 72 sièges sur 100 contre 27 pour le CNL (Congrès national pour la liberté), principal parti de l'opposition. Pour la présidentielle, Evariste Ndayishimiye est suivi, de loin, par l'opposant Agathon Rwasa, candidat du CNL avec 24,19% des voix. Ce dernier rejette les résultats et dénonce « une mascarade électorale ». Il a promis de porter plainte auprès de la Cour constitutionnelle. Pour le fauteuil présidentiel, sept candidats étaient en lice dont deux indépendants et une coalition de partis politiques. Le parti CNDD-FDD, au pouvoir, a également gagné les législatives avec 68,02% des voix, suivi du Conseil national pour la liberté (CNL) avec 22,43%. La proclamation des résultats définitifs est prévue pour le 4 juin.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});